

demeure le même qu'en 1967-1968. Le ministre ne semble guère s'en préoccuper. Par ce déficit, malgré la hausse des tarifs par le ministre, on accorde un boni de \$1,522,000 aux revues *Time* et *Reader's Digest* qui, à mon avis, sont typiquement américaines.

Dans les documents produits par le ministre, la majoration proposée pour les frais du courrier de deuxième classe, que représentent les quotidiens du pays, porte la couverture de 30 à 80 p. 100. Je ne m'y oppose pas, car les quotidiens du Canada sont des entreprises à but lucratif et leur principale source de revenu est l'annonce. Autant que possible, ils devraient assumer le coût de la manutention, quoiqu'une légère subvention puisse se justifier.

Si le ministre atteint son objectif à cet égard, il tolérera encore une légère subvention d'à peu près 20 p. 100. Si la thèse vaut pour les quotidiens du Canada, j'aimerais que le ministre et le gouvernement nous expliquent, ainsi qu'à la population du pays, pourquoi les revues *Time* et *Reader's Digest* n'auront à payer que le tiers des frais quand s'appliqueront les taux rajustés. Je soutiens que le ministre peut recueillir plus de 5 millions de dollars—sûrement pas moins—chaque année de deux façons; d'abord en discutant avec les autorités américaines en vue d'appliquer des tarifs suffisants pour acquitter tous les frais nécessaires au règlement de cette balance défavorable des services postaux entre nos deux pays, et deuxièmement, en appliquant sans tarder aux revues *Time* et *Reader's Digest*,—et cela ne prête à aucune discussion,—des tarifs suffisants pour couvrir tous les frais de manutention.

Le ministre, le gouvernement et leurs défenseurs doivent cesser de fonder la subvention à ces deux publications sur le mythe odieux qu'il s'agit de publications canadiennes parce qu'elles sont publiées au Canada et contiennent trois ou quatre pages de nouvelles canadiennes, qui sont ou hors de propos ou tendancieuses ou l'un et l'autre. Ce genre de critère est absurde. C'est odieux, et c'est assez pour irriter une fripouille. Ces deux publications n'ont pas droit à des subventions de l'État. Tout ce qu'elles ont, c'est le privilège d'utiliser la poste canadienne, et de payer le prix intégral de ce service. En fait, ce sont des périodiques étrangers publiés à seule fin de faire des profits.

Si le ministre se soucie sincèrement des déficits qui existent dans ces deux secteurs, et qui atteignent au bas mot 5 millions de dollars par année, il fera quelque chose pour convaincre bon nombre d'entre nous et bien des Canadiens qu'il est sérieux. Mais non, il

s'attaque aux gens et aux organisations qu'il ne faut pas. Il essaie de combler les déficits en s'attaquant à ceux qui peuvent se défendre le moins. Il me fait penser au fanfaron qui maltraite le scout, la guide ou l'amputé de guerre. Bien plus, il essaie de régler le problème des déficits postaux en employant des demi-mesures. Sa cause est perdue d'avance.

Le ministre cherche à utiliser les méthodes dites d'efficacité de l'entreprise privée dans une institution qui est fondamentalement une entreprise sociale et dont l'objet est d'offrir un service. Sa cause est perdue d'avance. Voici comment le ministre dirige son ministère. Il s'attaque aux publications canadiennes sans but lucratif tout en consentant à ces revues qui ont tant besoin de l'assistance sociale, le *Time* et le *Reader's Digest*, des avantages équivalant à \$1,500,000 par année. Il s'attaque aux publications canadiennes sans but lucratif et les oblige ou à cesser de paraître ou à réduire sensiblement le nombre de leurs livraisons.

Permettez-moi d'illustrer ma thèse. Il y a une publication qui, à mon avis, peut vraiment faire quelque chose au sujet des déficits des Postes, s'il faut en croire le ministre. Je songe au *News and Views*, de l'Association de la police de l'agglomération torontoise. On n'y trouve pas la moindre réclame. Cependant, quiconque veut acheter un berceau ou une voiture d'occasion d'un collègue peut y apprendre où s'adresser. Elle renferme des nouvelles sur l'activité intérieure de l'association policière. Elle est imprimée au stencil, mais selon le ministre, les déficits peuvent être réduits dans ce domaine. Plutôt que \$500 par année, le ministre veut \$2,500.

• (4.00 p.m.)

Le ministre peut s'attaquer au *Labour Statesman*, ancienne publication de la Fédération des travailleurs de la Colombie-Britannique. C'était une publication à but non lucratif d'une organisation canadienne. Il peut s'attaquer au *Travail*, publication de la CSN, qui a aussi cessé de paraître. A propos, le secrétaire d'État (M. Pelletier) s'est beaucoup occupé de cette publication et il en fut un collaborateur important. J'espère que le secrétaire d'État a fait ou fera part de ses inquiétudes au ministre.

L'*Observer* de l'Église Unie est une autre publication canadienne à but non lucratif. Ses frais ont quintuplé, passant de \$30,000 à \$145,000 par an. Le ministre nous dit qu'il a doublé le montant de l'affranchissement du *Time* et du *Reader's Digest*. Cependant ces deux publications reçoivent \$1,500,000 par an sous forme de subvention. Le ministre aurait